

La Gazette

N° 95 Juillet / Août 2016

Édito
Infos communales
Nouvelles des associations
Vie du village

Dossier : le développement urbain

Édito

Ce début d'été qui a été endeuillé par l'attentat de Nice nous ramène à des réalités bien sombres. Mes pensées vont aux victimes innocentes et à leur famille. Mais la vie doit continuer et avec elle le lot des préoccupations du quotidien.

L'une d'entre elles, et pas la moindre, est l'assèchement de la nappe phréatique du bassin versant du Calavon, due au manque de pluie cet hiver. La conséquence est que nous sommes contraints d'appliquer des mesures d'économie d'eau décidées par la préfecture. Malgré cette situation prévisible, les efforts de la municipalité ont porté tout entier en juin vers l'ouverture de la piscine municipale. Cela n'a pas été une mince affaire. L'attente de la subvention qui aurait permis des travaux d'envergure nous a fait perdre beaucoup de temps et n'a pas pu finalement nous être allouée cette année. Cependant, devant l'attachement des Cerestains à leur piscine municipale, considérant aussi le poids du tourisme sur l'économie locale, nous avons entrepris les travaux urgents et indispensables, afin de réduire la consommation d'eau de cet équipement public. L'hiver prochain d'autres travaux de rénovation seront mis en route, s'ils sont subventionnés. C'est depuis toujours ma ligne de conduite, guidée par les contraintes budgétaires et la bonne gestion des deniers publics. L'Etat se désengage et nous laisse d'importantes charges. On ne peut pas hypothéquer l'avenir et avoir une vision de court terme. Ainsi, il devient compliqué de gérer les communes. Triste constat que nombre d'élus ont fait lors du dernier congrès des maires. Pourtant à Cereste, cette année encore nous avons réussi à maintenir les taux de fiscalité à leur état antérieur. Notre détermination a porté ses fruits aussi dans un autre dossier important, puisqu'après des années d'efforts et parfois d'imbroglies administratifs, j'ai le plaisir de vous informer que les travaux de la station d'épuration ont commencé. Là encore il a fallu ne jamais "rien lâcher". Les projets de développement de la commune sont liés à l'existence de cette station. Sa construction permettra aussi que le projet des Aires prenne enfin corps et avec lui un peu plus de prospérité au village.

Je vous invite à passer un bel été et vous espère nombreux aux manifestations sportives culturelles et conviviales organisées par la municipalité et les associations.



Gérard Baumel

Agenda

Expositions
Francis Klinkemalie
du 1^{er} au 31 août Espace Cinabre

Art et Terroir
club photo de Saignon
du 6 au 15 août
médi@thèque et ancien OT

CERESTE en LUBERON

Fête Art et Terroir

Marché des productions locales et artisanat
10 h distillation de lavande
10 h 45 Confédération du Fruit Confit d'Apt
11 h 30 démonstration de cuisine
12 h apéritif et dégustations
Animation musicale
15 h distillation de lavande
18 h démonstration de cuisine dégustation
18 h 30 remise des prix Village fleuri
Expositions photos

Dimanche 7 août
2016

Renseignements Mairie de CERESTE mairie@cereste.fr

Sylvia KOHLER

Récital de Piano



12 Août 2016 à 21 h
Eglise de Cereste
Nocturnes Ballades Sonates
de Frédéric CHOPIN
15 € gratuit enfants - de 12 ans

Dimanche 14 août - Stade de foot
Fête du comité d'animation
Brocante, paëlla géante, loto en plein air,
animations et bal

15 Août à CERESTE Feu d'artifice,
spectacle et bal



Report suite à l'annulation du 23 juillet

Infos municipales

Restrictions d'eau

L'arrêté préfectoral n° 2016 193-011 applicable depuis le 11 juillet impose des mesures restrictives encore renforcées localement à Cereste dans l'art 5. Réduction de la consommation courante d'environ 20%. Interdiction d'arrosage des pelouses. Interdiction du remplissage des piscines entre 9 h et 19 h. Interdiction de laver les véhicules à l'exception des obligations réglementaires. Interdiction de prélever et d'irriguer de 9 h à 19 h. Ces mesures concernent tous les habitants de la commune y compris les propriétés non reliées au réseau d'eau communal.

Pour info

Le branchement sur les bornes incendie est formellement interdit. Pour les personnes non reliées au réseau communal des livraisons d'eau sont possibles par l'intermédiaire de sociétés spécialisées. Renseignements en Mairie.

Recensement des Réseaux

Pour mieux protéger la ressource en eau, le service Eau et Assainissement de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon recense les réseaux sur l'ensemble des communes du territoire. Céreste fait partie des 13 communes concernées. Sur la commune, un grand nombre de conduites d'eau traversent des parcelles privées. Dans ces cas, il est indispensable que les agents du service puissent accéder aux éléments du réseau d'eau potable (vannes, branchements...) rendus visibles et accessibles. Leur intervention ne prendra alors que quelques minutes et n'engendrera aucune nuisance. Période estimée : juillet, août. Pour plus de renseignements, contactez le service au 04 90 74 65 71 ou rendez-vous sur www.paysapt-luberon.fr

Mauvaise réception de la TNT

Un certain nombre de Cerestains se plaignent d'une mauvaise réception des chaînes de la TNT à Cereste, cela est dû vraisemblablement à la mise en route de la téléphonie 4G en avril dernier. On peut trouver toutes les indications sur le site internet : www.recevoirlatnt.fr

Ouverture de la poste

Première semaine d'Août
Lundi 1^{er} de 9 h à 12 h • mardi 2 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h • mercredi 3 de 9 h à 12 h • jeudi 4 de 9 h à 12 h • vendredi 5 de 9 h à 12 h • samedi 6 de 9 h à 12 h.

La Mairie est intervenue à plusieurs reprises auprès de l'Agence Nationale des Fréquences. Après de nombreuses réclamations, un contrôleur est venu effectuer des mesures sur l'émetteur et a installé un filtre 4G. Malheureusement cela ne semble pas résoudre, pour certains habitants, les problèmes du multiplexe R1 (la 2, la 3, la 4 et chaîne O) et le R6 (TF1, LCP, NRJ, NT1, TMC). Il nous a été dit que d'autres sources de perturbations sont possibles suivant les quartiers de la commune. Nous vous invitons donc à téléphoner à l'ANFR au 0970 818 818. En Mairie vous pouvez vous procurer la demande d'enquête à envoyer à l'ANFR et surtout vous faire connaître afin de pouvoir faire une réclamation générale au nom de la commune.

Pour les personnes ne disposant pas d'Internet, nous pouvons en Mairie vous donner la copie de la brochure de l'ANFR qui parle de ce sujet.

Transport scolaire

Inscriptions rentrée 2016. Veuillez apporter en mairie une photo d'identité de l'usager et un chèque d'un montant de 75€ correspondant au paiement annuel. La carte de transport vous sera délivrée par les services de la mairie.

Convention Mairie pompiers



Le président du conseil d'administration du SDIS 04 a signé avec le maire une convention de mise à disposition des agents communaux sapeurs-pompiers volontaires. C'est le cas de Jérôme Pacchiano, Raphaël Bernard, Nathalie Casez et Frédéric Pacchiano chef du centre de secours. La sécurité est une priorité de la municipalité.

Nécrologie

Le décès de Serge Ferrando, cafetier du bar-tabac le Moderne a provoqué beaucoup d'émotion.

Son épouse remercie par l'intermédiaire de la gazette les nombreuses personnes présentes à ses obsèques en mai dernier.

Vie du village

Compétition vélo



Pour la deuxième année consécutive, Céreste a accueilli une importante compétition à vélo organisée par le club cycliste "Sainte-Tulle Vélo Sports" sous l'égide de la fédération UFOLEP avec le soutien de la mairie de Céreste, du Conseil Départemental 04, du Conseil Régional PACA et de sponsors locaux. Pour cette deuxième édition, la Ronde de Céreste a servi de support au championnat régional UFOLEP PACA. C'est dire toute l'importance de cette compétition pour laquelle 169 coureurs issus de différents clubs se sont présentés sur la ligne de départ. Au fil de 4 courses sur une boucle de 5.5 km empruntant un parcours vallonné en direction du prieuré de Carluc, les cyclistes ont donné le meilleur, hommes comme femmes. Les récompenses pour chaque catégorie ont été remises par le Maire de Céreste entouré Michel Bassi de Sainte Tulle et des bénévoles qui ont permis la bonne tenue de la manifestation. Remerciements particuliers à Loïc Mallegol, conseiller municipal et grand adepte du vélo qui a initié cette manifestation.

Du nouveau à Aiguebelle



Depuis la mi-avril l'Hôtel Restaurant Aiguebelle a réouvert avec de nouveaux propriétaires. Gisèle et Roger Minutolo et Patrick Guasp vous y attendent. Ils ont entrepris des travaux d'embellissement afin de donner un petit coup de neuf à cet établissement qui depuis ne désemplit pas. Création d'un coin bar invitant à la détente, nouvelle décoration dans les 12 chambres et dans la salle de restaurant. On y sert une cuisine provençale traditionnelle que Gisèle aux fourneaux confectionne avec soin et générosité. L'accueil est très sympathique et les touristes apprécieront sans doute d'avoir affaire à des gens qui connaissent bien le pays et ses traditions. En attendant, les Cerestains sont aussi les bienvenus.

Présidente Cerestaine



Gérard Baumel en compagnie d'élus de la CCPAL a fait le déplacement à Apt pour assister à la création d'un nouveau club Interact, sous l'égide du Rotary-Club Apt-Cavaillon. Et tout spécialement pour féliciter, Victoire Rodriguez, jeune lycéenne Cerestaine qui en est la première présidente. Une vingtaine de jeunes en sont membres pour servir et être utile. Une bonne devise et une belle façon de s'engager dans la vie.

Félicitations

A Patrick Ackmi, 44 ans qui vient de passer et de réussir son bac mention scientifique avec 16 en maths et 15 en physique. Ayant dû stopper ses études en classe de 3ème, il est titulaire d'un CAP de fraiseur, mais il ambitionne désormais de s'inscrire en Fac de médecine pour devenir manipulateur radio. Ce sera difficile mais avec de la volonté dit-il tout est possible. Bravo Patrick.



Futurs collégiens



Ils vont quitter la communale pour l'entrée en sixième. Mais pas sans petite cérémonie officielle où ils ont reçu un diplôme et un cadeau de la municipalité, le tout clôturé par un bon gouter.

Nouvelle Ostéopathe

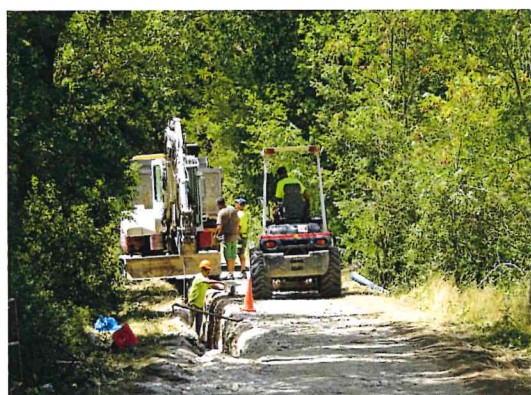
Bienvenue à Isabelle Roux qui est installée depuis Juillet au cabinet d'ostéopathie du centre médical. Compétence, expérience et écoute, elle consulte du lundi au vendredi de 9h à 19h.



Dossier : le développement urbain à Cereste



Le développement urbain est une nécessité pour répondre à la demande de logements, permettre l'installation de nouveaux Cerestains, assurer la prospérité de la commune et la création de nouveaux services. La municipalité a choisi d'étendre le village sur le terrain des aires, qui derrière l'école offre une cohérence et une continuité avec le tissu urbain existant. Cependant pour sa réalisation ce projet était soumis à une triple condition. Le renforcement des ressources en eau, la construction de la station d'épuration et la recherche d'un opérateur privé offrant toutes les garanties.



La nouvelle STEP et le renforcement des ressources en eau

Les travaux de la station d'épuration ont commencé début juin et devraient être achevés pour l'été 2017. Ils sont financés par la communauté de communes et ont débuté par la mise en place des tuyaux pour le raccordement des réseaux.

Le maire a sollicité l'intercommunalité et a obtenu qu'à cette occasion on réalise une liaison pérenne d'alimentation en eau potable depuis Viens (150 m³/jour provenant du plateau d'Albion). Les travaux sont en cours. De plus, la commune va lancer une recherche de ressource en eau complémentaire afin d'assurer l'avenir.

Le projet Terre de Luberon aux Aires

Il ne s'agit en aucun cas d'un nouveau lotissement mais bien d'une extension du village. La municipalité n'avait pas vocation à supporter la charge financière d'un tel projet ni sa réalisation. Elle a donc procédé à la vente du terrain municipal avec à la charge du promoteur d'édifier une nouvelle gendarmerie, une résidence seniors et des logements clés en mains. L'opérateur finance aussi la totalité des voies et réseaux. Le produit de la vente du terrain qui s'élève à 980 000€ sera acquis pour les finances communales au fur à mesure de la commercialisation. Il s'agit d'une opération d'urbanisme vertueuse et respectueuse autant de l'environnement que de la mixité sociale intergénérationnelle. 150 habitants devraient trouver là leur future résidence.

